



La Commune



Présidentielle 2007 : Nous, c'est Arlette Laguiller !

c'est Arlette Laguiller !

Sarkozy est le candidat naturel du MEDEF et des patrons en général, et il ne s'en cache pas. Il a le mérite de la clarté : son programme est une déclaration de guerre contre tous les salariés et leurs familles.

Sarkozy, candidat du MEDEF

Il veut aggraver la privatisation, démanteler encore le service public en réduisant le nombre de fonctionnaires, nous obliger à travailler encore plus longtemps (jusqu'à 65 ans), réformer de fond en comble la sécurité sociale, rendre les universités encore plus autonomes (traduisez : privatisées à l'anglo-saxonne) et, pour couronner le tout, a la ferme intention de restreindre le droit de grève pour étouffer toute résistance.

Et que dire du sort qu'il réserve aux travailleurs immigrés, et aux jeunes des banlieues, à qui il ne pardonne pas la révolte de 2005.

Face à ce programme anti-ouvrier, anti-jeunes, Ségolène Royal lève-t-elle l'étendard de la lutte ? Seule l'épaisseur d'une feuille de cigarette sépare les deux programmes ...

Et Ségolène Royal ?

Pour faire face au chômage, Ségolène Royal déclare-t-elle vouloir lutter contre les licenciements ? Non.

Elle souhaite en revanche (proposition n° 21) : " *Mettre en place une sécurité sociale professionnelle garantie par l'État et permettre à chaque personne privée d'emploi de se voir proposer [...] un contrat de droits et devoirs comportant une rémunération, pendant un an, égale à 90 % du dernier salaire net perçu, une fonction qualifiante, une aide personnalisée à la recherche d'emploi [...]* " En clair, un " plan social " d'accompagnement des licenciements, un de plus. Que fera le salarié au bout d'un an ? Madame Royal ne le dit pas.

Sur la Sécurité Sociale : propose-t-elle de combler le trou en récupérant les 65 milliards d'aides que l'État a précisément donnés aux entreprises et qui, le rappelle A. Laguiller, équivalent à plus de 6 fois le " trou de la Sécu " ? Non. Pas plus que de faire rembourser à la Sécurité sociale les 6,2 milliards que l'État doit lui-même au titre des exonérations de charges patronales.

Sur la santé : on cherchera vainement dans les 100 propositions le rétablissement des 100 000 lits d'hôpitaux supprimés ces douze dernières années par la gauche plurielle et la droite confondues. Ou la volonté d'en finir avec le forfait hospitalier et de rétablir le remboursement de centaines de médicaments.

Sur l'Éducation : elle n'a jamais démenti son intention d'obliger les enseignants à " faire 35 heures au collège ". Pire : comme Sarkozy, elle prône la révision de la carte scolaire, sous le fallacieux prétexte de lutte contre le ghetto scolaire. Mais elle ne propose pas le rétablissement des milliers d'heures et de postes supprimés.

Elle propose le SMIC à 1 500 € ... brut, dans cinq ans. C'est, le SMIC étant à l'heure actuelle de 1254,28 € brut, une augmentation de 245,72 € (brut) soit 49,14 € (brut) par an. Quelle générosité ! Les 4 millions de smicards apprécieront un tel cynisme. Pour les autres, qui ont perdu près de 20 % du pouvoir d'achat en 15 ans, pas un mot sur la vitale augmentation des salaires que nous chiffrons, comme Arlette Laguiller, à 300 € net pour tous, immédiatement. Il y a plus de trente ans, l'État imposait les bénéfices des grandes entreprises à hauteur de 50 %. Aujourd'hui, comme le rappelle Arlette Laguiller, elles ne sont plus taxées qu'à hauteur de 33 %. Revenir à 50 %, soit 17 % de plus qu'en 2006, permettrait largement d'améliorer le budget de l'État, donc les services publics : l'Éducation, le courrier, les hôpitaux, le logement, etc. S'en prendre au patronat n'est donc pas au programme de Madame Royal.

Que peuvent attendre les salariés de ceux qui n'osent pas toucher à la grande propriété privée ? Rien. Pour notre part, au vu des déclarations d'Arlette Laguiller et parce qu'elle est la seule des candidats à ne pas avoir honteusement appelé à voter Chirac en 2002, légitimant ainsi celui-ci et son gouvernement, dont Sarkozy, nous voterons et appelons à voter Arlette Laguiller.

Voir aussi dans la catégorie Déclarations

COMMUNIQUÉ



Communiqué du groupe La Commune

Conformément à ses statuts, et sur proposition de son Comité National, l'assemblée générale des militant.e.s du groupe La Commune, section française de la Ligue Internationale Socialiste... >>

DÉCLARATION



L'avenir de la Kanaky-Nouvelle-Calédonie ne peut pas se faire sans le peuple kanak

Droit au peuple kanak à disposer de lui-même et à l'indépendance ! Report du référendum du 12 décembre 2021 ! >>



LIGUE SOCIALISTE

Déclaration de la LIS : L'Etat sioniste sera détruit, un Moyen-Orient socialiste renaîtra de ses cendres

La Commune relaie la déclaration de la Ligue socialiste internationale >>

NOTES

RETRAIT DE LA LOI « SECURITE GLOBALE » - MANIFESTATION AUJOURD'HUI SAMEDI 28 NOVEMBRE 2020

DECLARATI

28 NOVEMBRE 2020

C'est désormais au grand jour que la crise de fin de régime s'expose et interpelle chacun et chacune, dans une violence inouïe menée par la police aux ordres du gouvernement. Macron peut bien,... >>



COMMUNIQU

Journée Internationale pour l'élimination de la violence contre les femmes

Communiqué du 25 novembre 2020 >>



COMMUNIQU

Communiqué

C'est avec la plus extrême fermeté que nous condamnons l'assassinat barbare qui a été commis le vendredi 16 octobre 2020 contre Samuel Paty, professeur d'histoire à... >>

